

*Occupation Des Territoires*  
Pour un Québec  
fort de ses communautés

**CAHIER DE CONSULTATION**



SOLIDARITÉ  
RURALE  
DU QUÉBEC

JANVIER 2010

## À PROPOS DE SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC

Créée en 1991 pour assurer le suivi des États généraux du monde rural, Solidarité rurale du Québec (SRQ) a pour mission de promouvoir la revitalisation et le développement du monde rural, de ses villages et de ses communautés, de manière à renverser le mouvement de déclin et de déstructuration des campagnes québécoises. Coalition composée d'une vingtaine d'organismes nationaux, de quelque 200 membres corporatifs et de plusieurs membres individuels, SRQ agit également, depuis juin 1997, à titre d'instance-conseil du gouvernement du Québec en matière de développement rural.

Les travaux de SRQ portent sur les dimensions économiques, sociales et culturelles du développement des territoires et sur leur gouvernance. Elle s'appuie sur une approche de développement qui se veut globale, territoriale, durable et ouverte sur le monde. SRQ a pris l'initiative d'entreprendre une réflexion globale sur l'avenir des territoires, et ce, au-delà des réformes sectorielles récentes ou en cours, en s'efforçant de rassembler des acteurs et des communautés tant des milieux urbains que ruraux, pour contribuer à l'émergence d'une vision rassembleuse et de projets stimulants pour habiter, développer et vivre nos territoires et rebondir face aux défis de notre temps.

### COORDONNÉES :

---

Solidarité rurale du Québec

85, rue Notre-Dame, bureau 204, Nicolet (Québec) J3T 1V8

Téléphone : 819 293-6825 / Télécopieur : 819 293-4181

[www.solidarite-rurale.qc.ca](http://www.solidarite-rurale.qc.ca) [srq@solidarite-rurale.qc.ca](mailto:srq@solidarite-rurale.qc.ca)

[www.territoires.qc.ca](http://www.territoires.qc.ca) [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca)



## Mot de la présidente de Solidarité rurale du Québec

*Devant l'ampleur des bouleversements sociaux, économiques et environnementaux, chacun de nous et tous ensemble devons y répliquer avec toute l'intelligence, la créativité et la coopération nécessaires. Le cynisme, l'apathie et l'indifférence ne peuvent plus continuer de freiner nos énergies en cette époque charnière. Nous devons impérativement faire des choix pour créer l'espace essentiel à l'épanouissement et la prospérité du Québec de demain.*

*Cette démarche, initiée en 2009, sur l'enjeu de l'occupation des territoires est précisément un appel à la mobilisation au-delà des luttes partisans et des intérêts sectoriels. Les grands acteurs nationaux du monde rural et urbain issus de tous les milieux ont accepté de contribuer et de s'engager dans la construction et la mise en œuvre d'une vision porteuse du Québec qui mise sur l'apport de toutes les communautés. Il vous appartient maintenant de participer à cette vaste réflexion. Que vous soyez membre d'un organisme local, régional, national ou un citoyen ayant à cœur le développement de votre communauté et plus largement celui du Québec, votre contribution est importante dans l'élaboration de cette vision. À terme, les orientations qui s'en dégageront alimenteront l'avis qui sera déposé en mai 2010 au gouvernement du Québec et pourront inspirer des engagements chez de nombreux acteurs.*

*Cette grande opération prend tout son sens dans votre engagement et votre participation.*

*Ensemble, pour un Québec fort de toutes ses communautés!*

Claire Bolduc



## Mot du président d'honneur de la démarche

*L'histoire nous apprend que le Québec a toujours su surmonter les grandes crises par la solidarité et la mobilisation. Le succès ne peut cependant être atteint que par une action constante et persévérante. Rien n'est possible sans cette recherche continue des pistes de solution, sans la participation du plus grand nombre, sans partenariat, sans solidarité.*

*Depuis un an, à l'invitation de Solidarité rurale du Québec, plus d'une vingtaine d'organisations ont multiplié les rencontres, les tables d'échanges et de discussions pour imaginer des solutions. Aucun des grands domaines d'action n'a été mis de côté : l'économie, la société, la coopération, la culture, l'éducation, l'environnement, etc. Il ne s'agit pas ici de thèmes à la mode ni de sujets pour séduire les médias, mais bien de la reconnaissance des sources profondes de cette action nécessaire.*

*Le document qui suit est le résultat de ce travail en commun, il est essentiel à la compréhension de la démarche, il invite à agir et à dépasser nos divisions. Car, ce n'est pas d'hier qu'on oppose la réalité rurale et la réalité urbaine alors que ces deux réalités s'interpénètrent et doivent accepter leur interdépendance. Les administrations publiques et les grandes organisations ont tendance à y voir deux mondes en opposition, deux mondes concurrents, deux mondes qui s'ignorent et souvent se blessent l'un l'autre. Pourtant, l'avenir de l'un ne peut pas se faire sans l'autre.*

*Ensemble, nous pouvons aller plus loin, cette consultation met la table pour faire émerger les idées et converger les actions. C'est par la participation qu'on peut imaginer une vision stimulante et concrétiser le changement, partout.*

Jean-Paul L'Allier

# Table des matières

# L'occupation des territoires ...

Introduction	5
1. Une clé pour aborder l'avenir	8
2. Des défis à relever	9
3. Des acquis à considérer	15
4. Une interdépendance à valoriser	16
5. Une vision et des principes à partager	20
6. Des leviers pour faire la différence	22
7. Les propositions	24
Liste des organisations nationales prenant part à la démarche	29
Quelques références bibliographiques	29

# Introduction

Le présent document de consultation s'appuie sur une démarche à laquelle ont pris part 22 organisations nationales québécoises sur l'enjeu de l'occupation des territoires. Entamée en juin 2009 par une rencontre des leaders de la société civile qui ont exprimé leur engagement envers un travail en commun pour bâtir une vision partagée, la démarche s'est poursuivie durant l'automne 2009 par des ateliers de travail ayant permis de dégager des questions et des pistes de solutions sur le plan de l'aménagement, des transports, des énergies, du développement économique, de la culture et des services notamment.

Ce document de consultation repose sur la synthèse des apports des experts et des discussions impliquant les représentants de plus d'une vingtaine d'organisations nationales. Il se veut d'abord une base de travail permettant de nourrir la réflexion et de susciter la plus large participation possible sur un enjeu de société aussi global que l'occupation des territoires. De façon succincte, il présente les principaux défis auxquels seront confrontées les communautés, et tente de dégager des éléments de vision et d'orientation pour y faire face. Le document ne prétend pas l'exhaustivité, il évite également d'énumérer les problématiques et les enjeux secteur par secteur, il s'attarde plutôt sur les thématiques de fond dont l'ampleur et la portée touchent largement les différents territoires et secteurs. Des questions sont posées à la fin de chacune des sections, du plus général au plus spécifique. Elles permettent de recueillir les observations et les idées en mesure de contribuer à mieux comprendre et à mieux agir sur le développement et l'avenir des territoires.

La consultation générale sur l'occupation des territoires prévue du 22 janvier au 8 mars 2010 inclusive-ment s'adresse aux groupes de citoyens, aux régions et aux communautés locales ainsi qu'aux organisations nationales. Cette consultation concerne aussi bien les milieux urbains que ruraux du Québec. Elle porte sur des enjeux touchant l'habitation et le développement des territoires et couvre des questions à la fois socioéconomiques, culturelles et environnementales. Les résultats de cette consultation générale entreprise par Solidarité rurale du Québec, de même que la consultation plus spécifique menée par des organisations nationales auprès de leurs membres ou leurs instances, seront consignés et rendus publics.

Une conférence nationale sur l'avenir des territoires est prévue les 21 et 22 avril 2010 à Shawinigan. À cette occasion, des leaders issus des communautés et des milieux socioéconomiques et culturels seront appelés à prendre des engagements pour traduire et concrétiser les avenues et propositions convenues. À titre d'instance-conseil, Solidarité rurale du Québec déposera un avis au gouvernement du Québec sur cet enjeu en s'appuyant sur les résultats de la démarche et des engagements pris.

## COMMENT PARTICIPER À LA CONSULTATION?

### 1. Qui peut participer à la consultation?

La consultation générale est ouverte à la participation des citoyens et des organisations à tous les niveaux. Elle interpelle particulièrement les :

Groupes de citoyens impliqués dans le développement de leur milieu;

Organisations régionales et locales : municipalités, MRC, villes, CRÉ, etc.;

Organisations nationales des différents milieux municipal, environnemental, économique, syndical, culturel, communautaire, agricole, etc.

### 2. Site Web et formulaire de consultation

Le site Web **[www.territoires.qc.ca](http://www.territoires.qc.ca)** est dédié à la consultation sur l'enjeu de l'occupation des territoires. Il présente une version PDF téléchargeable du document de consultation, des vidéos et des présentations ainsi que les différentes étapes de la démarche. Le site sera mis à jour régulièrement, il est possible de s'abonner pour obtenir des éléments d'actualité.

On retrouve également sur le site Web une présentation PowerPoint commentée qui présente l'essentiel du document de consultation.

Pour participer, il faut répondre aux questions qui se retrouvent dans le document de consultation en utilisant le formulaire disponible sur le site Web.

Une fois rempli, le formulaire peut être envoyé par courriel (**[consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca)**) ou par la poste (Solidarité rurale du Québec, 85, rue Notre-Dame, Bureau 204, Nicolet, Québec, J3T 1V8)

### 3. Dates et références à retenir :

22 janvier au 8 mars 2010 : Consultation générale

21 et 22 avril 2010 : Conférence nationale sur l'avenir des territoires

Mai 2010 : Dépôt d'un avis au gouvernement du Québec

**INFORMATION ET PARTICIPATION :** [www.territoires.qc.ca](http://www.territoires.qc.ca)

**COMMENTAIRES ET ENVOI DU FORMULAIRE :** [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca)

Partie I  
Contexte et défis

# 1. Une clé pour aborder l'avenir

L'histoire récente des communautés a été profondément marquée par la globalisation et l'implantation fulgurante des nouvelles technologies. Leur vitalité est présentement mise à rude épreuve par les effets de la pire crise financière des temps modernes. Quant à leur avenir, il sera assurément influencé par leur capacité de juguler les répercussions des changements climatiques et par leur aptitude à contrebalancer la fin annoncée des énergies fossiles abondantes et abordables jusqu'à ce jour.

Les gestes à poser et les choix de société à privilégier au cours des quinze prochaines années détermineront grandement le rang que le Québec occupera parmi les nations qui arriveront à tirer leur épingle du jeu dans la nouvelle donne mondiale. Plus que jamais, la capacité de conjuguer ensemble environnement, économie et société feront la différence pour l'avenir, et ce, à tous les échelons de la communauté, de la région et pour l'ensemble du Québec.

Dans ce contexte, réfléchir à l'occupation des territoires offre une perspective territoriale qui considère à la fois les citoyens et leur milieu de vie, en même temps que l'espace sur lequel repose la qualité de vie et l'avenir des générations futures. Il s'agit donc d'aborder l'avenir et ses enjeux en mettant à contribution l'ensemble des territoires dans la recherche de solutions.

**L'occupation des territoires a été à la base de la prospérité économique du Québec. Y porter aujourd'hui un regard neuf permet d'entrevoir une façon d'asseoir un véritable développement durable, à savoir un développement qui suscite sa prise en charge par les communautés et qui mobilise les citoyens, un développement qui mise davantage sur les complémentarités et les synergies entre la métropole et les régions, entre le rural et l'urbain et enfin, un développement respectueux des écosystèmes, des hommes et des femmes qui habitent les territoires. Sans cet angle territorial, on ne peut mesurer**

**l'ampleur que peuvent prendre pour un grand nombre de nos communautés des enjeux comme la démographie par exemple. Aussi, on ne peut réaliser l'interdépendance entre les choix des uns et l'avenir des autres.**

Par ailleurs, le Québec traverse une période propice pour une réflexion globale sur l'avenir des territoires. Des chantiers de réformes sont ouverts en matière d'aménagement (refonte de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme), d'agriculture (réformes en cours dans les suites du rapport Pronovost), de foresterie (refonte du régime forestier) entre autres.

Bref, occuper les territoires, et surtout s'en occuper, voilà ce qui peut constituer une clé pour l'avenir, ouvrant des perspectives pour rebondir, mobiliser des atouts et des potentiels de tous ordres et partout sur nos territoires, pour faire en sorte que l'ensemble de la collectivité québécoise prenne part à un nouvel élan de solidarité et de prospérité plus que nécessaire dès à présent.

« Au Québec, la notion d'occupation du territoire évoque notre passé de défricheurs et de pionniers. Toutefois, ceux et celles qui ont développé cette notion réfèrent essentiellement au développement des territoires qui composent la mosaïque québécoise, au développement local et régional ainsi qu'à l'importance d'habiter les territoires de façon dynamique. »

*Robert Sawé*

CONFÉRENCE PRONONCÉE LE 3 JUIN 2009 DANS LE CADRE  
DE LA RENCONTRE DES ORGANISATIONS NATIONALES SUR  
L'OCCUPATION DES TERRITOIRES

## 2. Des défis à relever

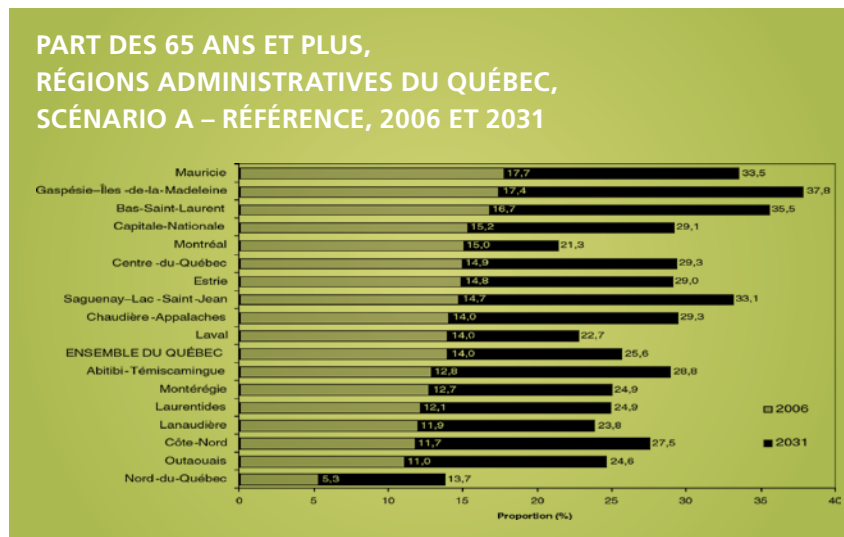
De nombreux défis confrontent les territoires tant urbains que ruraux. La mondialisation qui n'a épargné aucun secteur d'activités a ébranlé les secteurs économiques traditionnels. La trop forte dépendance envers le seul marché américain se révèle une source de vulnérabilité, particulièrement dans les secteurs manufacturiers et forestiers prédominants dans un bon nombre de communautés. La montée en puissance des pays émergents (Chine, Brésil, Inde, etc.) n'est pas près de s'estomper, au contraire, elle fragilise les positions acquises par le Québec sur les marchés traditionnels.

La concurrence se joue aussi entre les territoires à l'échelle globale. Les villes et les collectivités territoriales rivalisent pour attirer des capitaux, des compétences et de jeunes familles. La mobilité de la main-d'œuvre et l'expansion des technologies rendent la compétitivité plus aiguë sur le plan territorial. La liste des défis peut considérablement s'allonger d'un point de vue sectoriel. **Quatre facteurs de fond sont incontournables puisqu'ils n'épargnent aucun secteur et façonneront substantiellement le visage des territoires, ils devront de surcroît être repensés avec des paramètres nouveaux. Il s'agit de :**

- i) **la démographie** : avec le vieillissement et la réduction du bassin de main-d'œuvre;
- ii) **l'énergie** : avec une transition de la consommation prédominante des énergies fossiles vers les énergies renouvelables;
- iii) **l'environnement** : avec les répercussions des changements climatiques et les adaptations nécessaires sur les plans de l'aménagement et du développement;
- iv) **la vitalité sociale** : pour renverser la dévitalisation de nombreuses communautés et contrer le décrochage scolaire notamment.

### A) LA BAISSÉ DE LA POPULATION ACTIVE

S'il y a une tendance inéluctable sur le plan démographique au Québec, c'est bien celle du vieillissement de la population. Pour bien mesurer l'ampleur que prendra ce phénomène, il suffit de constater que la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus sera multipliée par deux d'ici 20 ans dans la plupart des régions du Québec.

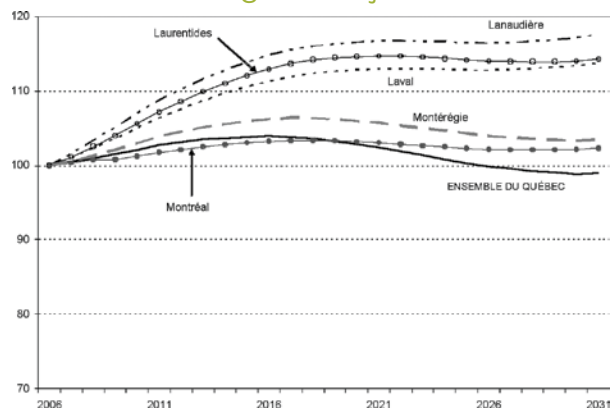


Le revers de ce vieillissement généralisé consiste en un rétrécissement du bassin de la population active (entre 20 et 65 ans) qui fournit l'essentiel de la main-d'œuvre. L'ampleur de la baisse du nombre d'actifs risque de creuser les disparités entre les régions et de mettre un grand nombre d'entre elles dans une situation insoutenable sur le plan de l'emploi.

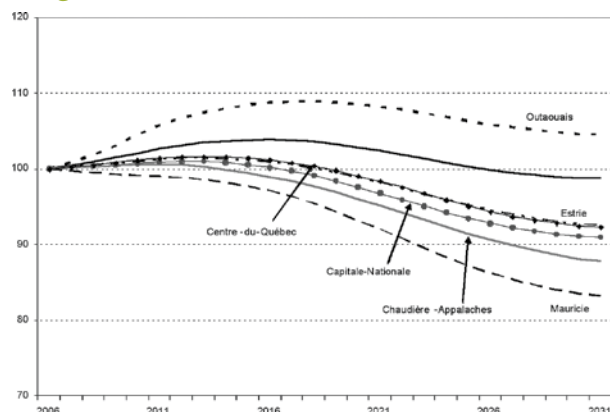
Source : Institut de la statistique du Québec

**ÉVOLUTION DE LA POPULATION  
DE 20 À 64 ANS (2006 = 100),  
SCÉNARIO A – RÉFÉRENCE, 2006-2031**

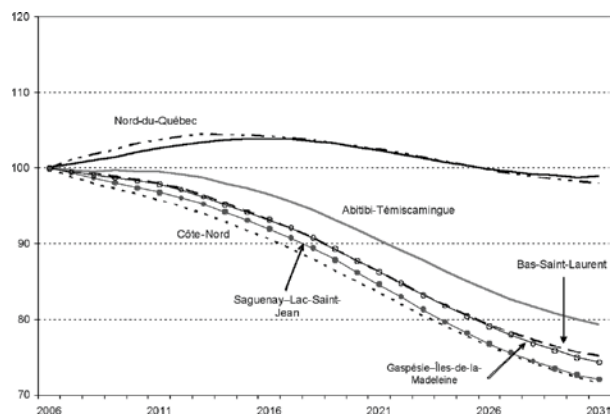
**Montréal et Régions adjacentes**



**Régions intermédiaires**



**Régions périphériques**



Selon Emploi-Québec, c'est plus de 1,3 million de personnes qui devront faire leur entrée sur le marché du travail d'ici 2018 pour arriver à remplacer les personnes retraitées (80% des besoins) et faire face à la croissance prévue de l'emploi (20%). Le déclin du bassin des actifs prend toute son importance du fait que son taux d'activité (77,3% en 2008) est parmi les plus élevés des pays industrialisés. Dans ce contexte, le maintien ou le retour en emploi des plus de 65 ans ira en s'accroissant pour répondre en partie à cette demande pressante. Ces tendances prennent une ampleur différente selon les régions, elles sont plus amplifiées pour les régions périphériques et centrales notamment.

Au regard du développement des territoires, le défi démographique soulève des interrogations quant :

- i) aux répercussions et à la réduction du bassin de main-d'œuvre dans un grand nombre de régions au Québec;
- ii) à l'adaptation des services et la valorisation de l'apport des plus de 65 ans;
- iii) à la réponse à donner à l'accroissement des disparités démographiques entre les régions.

## B) LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La montée en puissance de l'enjeu planétaire des changements climatiques est l'expression d'une prise de conscience mondiale sur les périls sérieux que fait peser un modèle de développement insoutenable sur le globe et sur notre mode de vie. L'enjeu des changements climatiques déborde du seul cadre environnemental et oblige à repenser les choix économiques et sociaux tant au niveau local, que régional et national.

Dans le sillon de la lutte au réchauffement, on assiste à une véritable effervescence de l'économie « verte ». Une véritable course est engagée à l'échelle internationale pour occuper des positions de leaders dans des créneaux en pleine croissance. Des États ou des territoires ont déjà pris une longueur d'avance dans certains domaines. C'est notamment le cas de la Suède avec son objectif d'atteindre « zero émission » en 2050. Ce pays a su s'imposer avec un label vert qui attire beaucoup d'attention à l'endroit de ses communautés mais aussi de ses universités. L'Allemagne et l'Espagne s'engagent fortement dans l'énergie solaire, le Danemark dans l'énergie éolienne, sans oublier la Chine qui, en dépit de son statut de grand pollueur, est devenue en 2009 le premier producteur mondial d'énergie éolienne.

L'enjeu des changements climatiques provoque donc un regain de vigueur pour entreprendre et pour innover. Il ouvre de nouvelles perspectives pour la technologie, pour la culture locale, pour l'aménagement et l'habitat, pour la mobilité et le mode de vie notamment.

De leur côté, les États souscrivent à des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour lutter contre le réchauffement. Pour y arriver, plusieurs recourent de plus en plus à la taxation du carbone avec en vue un effet double : inciter à la réduction des GES d'une part et générer de nouvelles marges financières pour soutenir le virage vert dans plusieurs secteurs d'une autre part.

Le Québec, quant à lui, s'est doté d'une cible de 20 % de réduction des GES à l'horizon 2020 (par rapport au niveau de 1990). L'atteinte de cette cible dictera des changements incontournables, à la fois en matière de transports comme d'aménagement du territoire. Le Québec s'est aussi doté, en 2007, d'un fonds vert alimenté par des redevances sur les carburants<sup>1</sup>.

Par ailleurs, l'effort de réduction devra inéluctablement se poursuivre au-delà de 2020, ce qui obligera d'inscrire des choix dans tous les domaines, dans une perspective globale de réduction, à long terme, des émissions de GES.

Dans ce contexte, le défi des changements climatiques amène à s'interroger sur :

- i) la capacité et la préparation des territoires pour gérer les répercussions des changements climatiques et lutter contre le réchauffement;
- ii) l'accompagnement que l'État peut apporter aux communautés dans cette perspective;
- iii) la participation des territoires à un positionnement du Québec sur la nouvelle donne mondiale.

---

<sup>1</sup> La redevance sur les carburants et les combustibles est entrée en vigueur en 2007. Première taxe carbone en Amérique du Nord, la valeur de la redevance est déterminée par la teneur en carbone des hydrocarbures. Les sommes versées par les distributeurs de carburants et combustibles sont déposées au Fonds vert du gouvernement du Québec mis sur pied pour financer les mesures destinées à la lutte contre les changements climatiques. Outre les redevances, le Fonds, qui n'est pas un programme de subvention mais un véhicule comptable, est financé principalement par les redevances à l'élimination des matières résiduelles, par la tarification des autorisations environnementales et les amendes, par des dons ou des legs.

## C) LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'ère du pétrole abondant et bon marché est résolument révolue. Le choc des prix, qui ont atteint un sommet en juillet 2008, a rappelé la vulnérabilité qui caractérise la structure économique et l'organisation territoriale. Les tensions sur le marché du pétrole sont appelées à augmenter avec la reprise de la croissance mondiale. La crise économique procure temporairement un répit relatif.

À l'échelle mondiale, les combustibles fossiles (pétrole, charbon, gaz naturel) représentent 85% de la production énergétique et le transfert vers l'énergie propre est un défi dont on ignore s'il pourra être relevé à temps. La transition vers de nouvelles sources d'énergie est engagée pour des raisons économiques : réduire la dépendance par rapport à des énergies fossiles de moins en moins accessibles. Mais elle a aussi un fondement environnemental, parce qu'aucun effort crédible de réduction des GES ne peut se passer de mesures de réduction absolue de la consommation de pétrole.

Il va sans dire que l'organisation territoriale des villes et des collectivités, les dynamiques liées au navettage, les secteurs névralgiques comme les transports ou l'agriculture, reposent tous sur les paramètres de coût et sont donc fortement et directement influencés par le cours du pétrole.

Toutes proportions gardées, les grandes villes québécoises connaissent un étalement généralement bien supérieur à celui des capitales européennes nettement plus peuplées. Par ailleurs, sur le plan du chauffage dans le secteur résidentiel, le Québec demeure le plus important consommateur de mazout léger au Canada.

C'est donc dire l'ampleur du défi que de se préparer à l'éventualité d'une envolée des prix sur lesquels le Québec ne possède aucune emprise. Importateur de la totalité de ses énergies fossiles pour combler la moitié de sa demande énergétique, le Québec subira des fluctuations menaçantes pour les dynamiques territoriales. Ce défi revêt aussi un caractère économique, puisque les dépenses liées au pétrole grèvent le portefeuille des particuliers, des entreprises, des institutions et de l'État. De l'ordre de 13 milliards de dollars en 2007, la consommation totale du Québec en pétrole a atteint 18,4 milliards de dollars en 2008. Ce sont 80% de ces montants qui se dirigent à l'extérieur du Québec, et chaque hausse du cours moyen du pétrole de 10\$/baril vient soustraire près de 1,4 milliard de dollars par an de l'économie québécoise. Par ailleurs, l'impact de ces fluctuations déborde évidemment à travers l'inflation sur un grand nombre de biens et de services.

En somme, le contexte de transition énergétique questionne comment les territoires devraient se préparer à la hausse du prix des carburants fossiles et quelles alternatives mobiliser pour y faire face.

## D) LA VITALITÉ SOCIALE

Le Québec a connu un essor économique et une émancipation culturelle indéniable le plaçant à l'avant-garde des sociétés industrialisées dans plusieurs domaines. Cet élan de prospérité contraste néanmoins ici et là avec des situations économiques et sociales des plus vulnérables qu'il faudrait renverser au prix d'une mobilisation et d'actions soutenues.

Cent cinquante municipalités réparties dans quatorze régions sont considérées comme dévitalisées (selon l'indice de dévitalisation du MAMROT). Ces municipalités généralement de petite taille (moins de 1 000 habitants pour 80% des cas) connaissent un vieillissement plus rapide que la moyenne, elles doivent conjuguer avec un taux de chômage élevé, un revenu moyen des ménages inférieurs à la moyenne et un plus faible niveau de scolarisation. Cette dévitalisation peut également se retrouver en milieu urbain, dans des quartiers ou secteurs particuliers des grandes villes. Le principal défi dans ces cas demeure le maintien et le développement d'un panier de services de proximité. Ce premier pas permet aux plus démunis

et aux personnes âgées d'avoir accès à des services de base, recrée un espace de vie dynamique qui réduit les disparités territoriales et attire de nouvelles personnes à s'y établir.

La prise en compte des besoins particuliers de ces milieux est essentielle pour un développement harmonieux, qui n'accentue pas les disparités sur l'espace mais cherche plutôt à les réduire et à favoriser une mixité sociale et générationnelle.

La dévitalisation sociale possède un autre visage : le décrochage scolaire qui atteint des taux alarmants dans plusieurs territoires. En 2006-2007, près de trois élèves sur dix (29%) étaient sortis du secondaire sans avoir obtenu un diplôme ou une qualification. Il s'agit là d'un enjeu social qu'il importe de prendre à bras le corps pour renverser les tendances et promouvoir la persévérance scolaire partout. Une mobilisation des milieux scolaire, syndical et économique est entreprise, des actions et des cibles ont été annoncées par le gouvernement en cette matière. Il n'en demeure pas moins qu'une mobilisation sociale doit s'élargir et interpeller sur ce qui est l'essence même de la société de demain : le savoir et les connaissances.

L'initiative locale et régionale et la mobilisation des milieux demeurent la clé de voûte pour sortir de la dévitalisation et prévenir le décrochage. À ce propos, le rapport Ménard déposé en mars 2009 met l'accent sur l'importance de renforcer la mobilisation régionale autour de l'enjeu de la persévérance scolaire.

Enfin, les nouvelles technologies peuvent constituer un moyen efficace pour lutter de multiples façons contre la dévitalisation et pour redynamiser des milieux. Les disparités dans l'accès à Internet à haute vitesse créent de nouvelles formes d'exclusion néfastes sur le plan territorial. Les usages innovants des nouvelles technologies sont innombrables et s'avèrent indispensables pour attirer et retenir des personnes et des entreprises. Les seuls mécanismes de marché s'avèrent inopérants dans de nombreux territoires, aussi convient-il de pallier cette lacune avec des moyens publics et de façon significative et rapide comme le font de nombreux pays.

#### **JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**

Lancées en 2008 au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les Journées de la persévérance scolaire se veulent un temps pour la mobilisation régionale autour de la problématique de l'abandon scolaire. La population en général, les enseignants, les directions d'école et les parents sont invités à réfléchir à cette problématique, à écouter les jeunes et à leur témoigner de l'encouragement en organisant des activités sur le thème de la persévérance scolaire. Ces activités se tiennent dans plusieurs milieux scolaires pour stimuler les jeunes dans le développement de leur potentiel et dans leurs efforts pour l'obtention d'un diplôme.

**AUSTRALIE :****CRÉATION D'UN RÉSEAU INTERNET PUBLIC**

En avril 2009, le gouvernement australien a annoncé son plan d'action 21st Century Broadband, qui prévoit que 90 % des maisons et des lieux de travail seront branchés directement à la fibre optique. Dans les régions rurales et éloignées, la connexion se fera par des réseaux sans fil de nouvelle génération dont un réseau par satellite. Pour réaliser ce plan, le gouvernement australien créera une compagnie de télécommunications dont il sera l'actionnaire majoritaire. Des partenaires privés viendront compléter les investissements publics. Cette entreprise bâtira et gèrera les infrastructures de façon à amorcer une réforme majeure des télécommunications, en séparant le fournisseur de l'infrastructure du fournisseur de services. Le projet devrait générer en moyenne 25 000 emplois par an.

La réflexion sur le développement et l'avenir des territoires ne peut donc passer à côté des facteurs à l'origine de la dévitalisation sociale des communautés. Il doit s'inscrire dans ces dynamiques et contribuer à susciter la mobilisation des milieux sur des enjeux de vitalité sociale et économique.

## Question de consultation

**QUESTION 1 :**

Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans ce document?

---

### 3. Des acquis à considérer

Une donne fondamentalement nouvelle se dessine sur le plan des énergies, du climat et de l'économie et elle interpelle fortement l'avenir et le développement des territoires. Ceux-ci l'aborderont avec une structure démographique différente (vieillesse et disparités régionales) et relativement prévisible. Dans cette dynamique, le Québec, dans son ensemble, peut faire valoir des atouts de taille qui le place dans une position privilégiée comparativement à d'autres États et à ses voisins.

À ce chapitre, mentionnons notamment :

- Une longue tradition dans l'action collective, dans la coopération (Desjardins, coopératives agricoles, etc.) et dans l'économie sociale, avec des instruments financiers collectifs : les caisses populaires, Fonds de solidarité; Fonds d'action CSN, Fonds d'économie sociale, etc.;
- Un rayonnement culturel exceptionnel, qui puise sa source dans tous les territoires et singularise le Québec dans son environnement nord-américain;
- Un système social développé et plus égalitaire comparativement à celui de ses voisins, qui contribue probablement à absorber de façon plus efficace les effets néfastes de la crise économique;
- Une position enviable dans les énergies renouvelables, le Québec comblant près de la moitié de sa consommation énergétique par des sources propres;
- Un immense potentiel en vent et en soleil et des réserves exceptionnelles en eaux douces, en terres agricoles de grande qualité et en ressources forestières;
- Un réseau d'éducation et d'universités bien réparti sur le territoire;
- La présence d'un des leaders mondiaux dans le domaine des transports collectifs : Bombardier;
- Des engagements significatifs de plusieurs organisations et institutions en faveur du développement durable et des initiatives innovantes en marche dans plusieurs communautés;
- Des chantiers entrepris pour expérimenter et entrevoir des perspectives d'avenir (projets pilotes, laboratoires ruraux, projets ACCORD, consultations sur le climat, le pétrole, etc.).

En somme, le Québec est avantageusement positionné pour passer aux transports collectifs, aux énergies renouvelables et à l'économie du savoir et de l'innovation dans tous les domaines. Il peut puiser dans son réservoir de culture et s'appuyer sur la mobilisation de ses communautés réparties sur son immense territoire.

« Quelles que soient les solutions qu'il [le Québec] retiendra, elles marqueront le territoire. C'est qu'en plus d'être un cadre de vie, celui-ci est une construction sociale, un regard que la société pose sur son devenir, avec les connaissances, les idées et les représentations de son époque. On a vu ce qu'a autrefois été ce regard. Reste à voir ce qu'il sera dans l'avenir, à un moment d'aussi grands bouleversements pour les sociétés contemporaines. »

*Serge Courville*

EXTRAIT TIRÉ DE «TERRITOIRE. LE QUÉBEC : HABITAT, RESSOURCES, ET IMAGINAIRE»

#### Questions de consultation

**QUESTION 2A :**

Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?

**QUESTION 2B :**

Quels autres acquis devraient être aussi reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

## 4. Une interdépendance à valoriser

Le Québec est un éventail de territoires, façonné au fil de son histoire par la géographie et le peuplement. L'organisation du territoire québécois est profondément marquée par le fleuve Saint-Laurent avec la fondation de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal et l'établissement de l'agriculture sur les basses terres fertiles. Le Québec d'aujourd'hui est une mosaïque riche de territoires et de communautés.

### **LE QUÉBEC, UNE MOSAÏQUE TERRITORIALE : LA MÉTROPOLE, LA CAPITALE, LES VILLES, LES COMMUNAUTÉS RURALES**

Aujourd'hui, près des trois quarts de la population québécoise se concentrent dans les villes. Une des caractéristiques qui distingue le Québec est le poids de sa métropole. Près de 50 % de la population y réside. Dans des pays de tailles comparables, cette proportion varie entre 15 % (Suède) et 28 % (Irlande).

Reconnue comme ville du design mondial par l'Unesco, Montréal, représente pour le Québec, l'interface avec l'international et la plaque tournante pour le secteur tertiaire. La communauté métropolitaine de Montréal est formée de 82 municipalités regroupées en cinq régions : l'agglomération de Montréal, l'agglomération de Longueuil, la ville de Laval, la couronne Nord et la couronne Sud. Elle représentait en 2006, 49 % de l'emploi total au Québec, 46 % des livraisons manufacturières et 50 % du PIB québécois. Pour la même année, la part du PIB de la région de Montréal seulement atteignait 35,5 % du PIB total du Québec, soit 93 milliards de dollars.

Deuxième pôle économique en importance la Communauté métropolitaine de Québec qui regroupe l'agglomération de Québec, la ville de Lévis et les trois MRC avoisinantes, compte près de 10 % de la population totale du Québec. En 2006, le PIB de la région métropolitaine de recensement de Québec atteignait 24,2 milliards de dollars, soit 9 % du PIB total du Québec. Capitale nationale, la ville de Québec est reconnue comme ville du patrimoine mondial de l'Unesco, elle mise sur sa vocation touristique et son histoire en plus de se positionner avantageusement dans l'économie du savoir.

En plus de la métropole et de la capitale, le réseau urbain compte quatre régions métropolitaines (Trois-Rivières, Sherbrooke, Saguenay et Gatineau), une vingtaine de villes d'agglomération (entre 15 000 et 100 000 habitants) et un réseau de villes-centres de services (moins de 15 000 habitants).

Les communautés rurales réparties sur un vaste territoire accueillent 26 % de la population. Elles comptent 848 600 emplois et un PIB se chiffrant à 47,4 milliards de dollars en 2006. Ils contribuent pour 22,5 milliards de dollars additionnels au PIB québécois et génèrent 369 300 emplois additionnels au Québec; ainsi le monde rural contribue à près d'un huitième de l'activité économique du monde urbain. De plus, ces contributions sont en hausse comparativement à 1991 tant en termes d'emplois que de PIB, illustrant une croissance plus forte en milieu rural pendant cette période (1991-2006) qu'elle ne l'a été en milieu urbain.

L'immense espace rural est marqué par la place indéniable de l'agriculture en termes d'usage du territoire. Le tiers de l'écoumène<sup>2</sup> (le territoire habité) est constitué par la zone verte, dédiée à l'agriculture. Le territoire agricole fait l'objet d'une protection par la loi, il représente un patrimoine collectif qu'il convient de préserver.

L'interdépendance entre milieux ruraux et urbains se tisse aussi par l'œuvre des flux migratoires. Les jeunes issus des régions continuent de s'établir dans les grands centres pour les études ou l'emploi. Toutefois, un nombre croissant de personnes de tous âges font le choix de s'installer en milieu rural. Cette tendance bénéficie certes aux territoires à proximité des villes, mais s'étend de plus en plus à des territoires éloignés de l'influence urbaine. Cette migration ne s'explique pas uniquement par des facteurs économiques, alors qu'entrent de plus en plus en ligne de compte la qualité de l'environnement et le mode de vie.

En matière d'immigration internationale, la métropole continue de drainer plus de 80% des nouveaux arrivants. Les efforts de régionalisation et d'intégration seront plus que nécessaires pour que l'apport de l'immigration puisse bénéficier à plus de communautés, réduisant ainsi les disparités.

Il est vrai que les villes et les collectivités territoriales se trouvent dans une logique de concurrence qui provoque des tensions, et ce, sur plusieurs plans. La concurrence est néanmoins plus forte entre les villes, les régions d'ici et celles d'autres pays sous l'impulsion de la globalisation. Il existe une interdépendance de fait entre le rural et l'urbain, entre la métropole et les régions, et ce, malgré des disparités réelles et des différences.

Le défi ne consiste pas à effacer ces différences qui font partie de la personnalité de chacune des composantes territoriales, mais bien de collaborer et de faire des choix qui misent sur la convergence, sur la coopération et les synergies pour bâtir un avenir et des solutions qui résorbent les disparités et tirent tous les territoires vers le haut.

Cette complémentarité fera la différence à la seule condition d'être symétrique et réciproque et non pas à sens unique. Cette condition exige que les rapports entre les deux mondes dépassent la seule logique de taille et de masse critique au profit des principes plus qualitatifs axés sur le réseautage, le projet et les compétences notamment.

Pour passer à une nouvelle ère de solidarité entre le rural et l'urbain, il faudra se pencher sur le rôle de l'information qui forge les perceptions plus que tout autre facteur. La question du manque de couverture régionale se pose dans un contexte de convergence et de transformation profonde du paysage médiatique. Le rôle de l'information dans le développement des territoires et dans leur rapprochement incite à rechercher de nouvelles idées pour valoriser l'information régionale et pallier la sous-représentation des régions dans les médias traditionnels.

« De natures, de dimensions et de formes variables, les régions qui composent le territoire québécois se côtoient, se chevauchent, s'emboîtent. Les relations qu'elles entretiennent peuvent être complémentaires, concurrentielles, analogiques, mais elles sont fortement conditionnées par le poids du centre de gravité économique et social situé à l'extrême sud-ouest du Québec, ce qui a généré l'expression "régions éloignées", expression qui en dit long sur le déséquilibre territorial. »

*Henri Dorion*

EXTRAIT TIRÉ DE «TERRITOIRE. LE QUÉBEC :  
HABITAT, RESSOURCES, ET IMAGINAIRE»

## L'APPORT AUTOCHTONE À VALORISER

« Il faut recréer des liens avec les nations autochtones, qui ont été nos guides et qui vont nous aider à travers le processus de guérison qui est le leur, pour reprendre contact avec ce qui est réellement la notion d'habiter notre territoire. »

*Claude Villeneuve*

CONFÉRENCE PRONONCÉE LE 4 JUIN 2009 DANS LE CADRE DE LA RENCONTRE DES ORGANISATIONS NATIONALES SUR L'OCCUPATION DES TERRITOIRES

L'occupation des territoires renvoie inévitablement aussi au rapport avec les peuples autochtones. La notion même d'occupation revêt une connotation négative, voire conflictuelle, au regard des droits des communautés autochtones sur les territoires. Évidemment, la démarche engagée ici ne cherche pas à régler des questions complexes qui relèvent d'un autre ordre. Elle se préoccupe en revanche d'identifier des pistes d'avenir dans le respect et la reconnaissance des peuples autochtones. La déclaration des Nations Unies sur les peuples autochtones constitue une base pour aborder des questions de développement.

On ne peut ignorer les problématiques aiguës que vivent plusieurs communautés autochtones sur les plans social, communautaire et économique. Impossible également de passer sous silence la persistance de préjugés qui éloignent les uns des autres. Renouveler le regard sur ces questions passe nécessairement par un effort et une meilleure connaissance de l'histoire et des réalités des communautés autochtones.

« La vision autochtone de l'occupation du territoire s'exprime par l'équilibre, l'harmonie et le développement selon les besoins [...]. Les peuples des Premières Nations doivent faire partie des solutions du développement du territoire. Il faut travailler en partenaires et donner un avenir à nos enfants qu'ils soient autochtones ou non. »

*D<sup>r</sup> Stanley Vollant*

CONFÉRENCE PRONONCÉE LE 4 JUIN 2009 DANS LE CADRE DE LA RENCONTRE DES ORGANISATIONS NATIONALES SUR L'OCCUPATION DES TERRITOIRES

Les défis qui attendent tous les territoires sur le plan de l'environnement de l'aménagement peuvent trouver des sources d'inspiration dans le rapport qu'ont historiquement entretenu les autochtones envers le territoire. La recherche de solutions novatrices peut s'appuyer sur cet apport et ouvrir des perspectives de collaboration. Des exemples

### TROIS COMMUNAUTÉS : UNE ENTENTE DE PARTENARIAT SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE

Le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean, la MRC du Domaine-du-Roy et la MRC de Maria-Chapdelaine ont conclu en juin 2007 une entente de partenariat qui permettra d'élaborer divers projets dans le domaine énergétique. Un organisme, la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean, est né de ce partenariat énergétique et vise le développement de projets hydroélectriques communautaires.

de partenariat à l'échelle de certains territoires existent déjà. Puisque la pyramide des âges des populations autochtones indique une grande proportion de jeunes, leur contribution peut être appréciable en matière d'emploi notamment. Par ailleurs, les savoirs traditionnels et la culture peuvent être mis à contribution pour générer des retombées réelles.

## Questions de consultation

### QUESTION 3A :

Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?

### QUESTION 3B :

Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

Partie II  
Orientations  
et propositions

# 5. Une vision et des principes à partager

**Comment l'occupation des territoires peut-elle contribuer à relever les défis de notre époque, comment peut-elle permettre au Québec de faire face à la nouvelle donne économique et environnementale ? L'occupation des territoires peut aider à :**

- i) Privilégier des choix de société qui misent sur l'interdépendance de l'ensemble des territoires;
- ii) Asseoir un développement durable bien ancré sur l'ensemble des territoires, qui mobilise les citoyens dans leur communauté;
- iii) Miser sur la contribution de tous les territoires pour aider le Québec à remplir ses engagements et ses ambitions sur le plan environnemental notamment.

**Pour arriver à nos fins, reste à articuler et à partager une vision de l'occupation des territoires dont il faut convenir. À cet égard, quatre éléments ressortent :**

- i) **Des milieux de vie attrayants** : Le territoire considéré comme milieu de vie tout autant que générateur de ressources, d'où l'importance d'habiter le territoire, d'en vivre bien sûr, mais d'y vivre aussi.
- ii) **Des communautés interdépendantes** : L'interdépendance reconnue entre la métropole et les régions, entre le milieu urbain et le milieu rural. L'essor de tout le Québec repose sur la vitalité économique et culturelle de chacune de ses 1 000 communautés, ce qui appelle à favoriser les complémentarités et une plus grande solidarité.
- iii) **Un engagement dans le développement durable** bien ancré dans les territoires, pris en charge à tous les échelons, mobilisant les forces vives à produire et à consommer autrement, pour répondre aux aspirations des citoyens pour un environnement et des milieux de vie sains.
- iv) **L'ancrage culturel** qui suscite l'attachement et la fierté des citoyens pour leur milieu de vie, renforce l'esprit de communauté et rappelle la richesse de la grande diversité des territoires. C'est par la culture qu'une réappropriation collective de nos territoires est possible.

**Le territoire en soi, met à la fois en action les personnes, les communautés et l'environnement. Son développement harmonieux doit reposer sur des valeurs appartenant à ces trois niveaux :**

- i) **La personne** : puisque le capital humain constitue la ressource la plus importante des territoires. Le développement et l'épanouissement de la personne est à la base même de l'avenir de nos milieux, ce qui rappelle l'importance du savoir, de l'éducation, de la culture et de l'intégration.
- ii) **La communauté** : puisqu'elle est le ferment de l'appartenance et de l'action collective. Elle nous ramène à reconnaître la place des autochtones et l'apport de toutes les communautés culturelles qui composent le Québec. Le renforcement des capacités des communautés et la prise en charge par celles-ci de leur propre développement sont essentiels au développement des territoires.
- iii) **L'environnement** : qui constitue en soi une valeur qui transcende tous les clivages et qui mobilise citoyens, communautés et institutions à asseoir un développement qui respecte non seulement la capacité de support des écosystèmes, mais qui contribue positivement à réduire notre empreinte environnementale.

**Pour arriver à traduire dans l'action l'occupation des territoires, quatre principes applicables peuvent être mis de l'avant :**

- i) **L'équité** : suppose la recherche d'un traitement équitable des citoyens, et ce, peu importe leur lieu de résidence. Cette recherche d'équité commande l'assurance d'une couverture adéquate en matière de services (santé, éducation, etc.). Pour desservir des pans entiers du territoire québécois, le rôle de l'État et de l'action collective locale demeure incontournable pour pallier l'insuffisance des mécanismes de marché.
- ii) **La subsidiarité** : principe consacré dans la Loi sur le développement durable, la subsidiarité privilégie la proximité des décisions par rapport aux citoyens, elle fait donc appel à une prise en charge du développement par la base. La prise en considération de ce principe faciliterait le déploiement de nouveaux leviers à l'échelle appropriée selon la réalité des territoires. Ce qui signifie possiblement d'accepter d'évoluer sur une base asymétrique.
- iii) **La modulation** : considérant de la grande hétérogénéité des réalités territoriales, la modulation suggère de dépasser, quand c'est nécessaire, l'approche unique et uniforme et de privilégier une adaptation des actions et des normes. La modulation vise à mieux répondre aux besoins locaux en tenant compte des particularités qui peuvent s'exprimer.
- iv) **La diversification** : le développement des territoires passe par la mise en valeur de tous les potentiels, qu'ils soient économiques ou non, ce qui invite à considérer à la fois la multifonctionnalité du territoire (paysage, eau, ressources, habitat, etc.) et la diversification de sa base économique. Le contexte de forte dépendance de nombreuses communautés mono-industrielles, et de ce fait vulnérables, donne un sens à la recherche d'une plus grande diversification.

« Les défis qu'on a à relever dans les régions comme dans les villes sont basés sur un certain nombre de valeurs qui doivent être portées par la connaissance de sa région, de son milieu, de son potentiel, de ses forces. Il faut connaître les autres régions pour chercher les complémentarités. Cette connaissance débouche sur l'atténuation des préjugés, sur l'atténuation de l'indifférence et sur l'augmentation de la fierté et de la confiance. [...] Il y a des différences qu'il faut reconnaître, accepter, exploiter et utiliser ».

*Jean-Paul L'Allier*

DISCOURS PRONONCÉ LE 3 JUIN 2009 DANS LE CADRE DE LA  
RENCONTRE DES ORGANISATIONS NATIONALES SUR  
L'OCCUPATION DES TERRITOIRES

« Habiter le territoire, y exploiter le potentiel des ressources humaines et naturelles que l'on y retrouve avec intelligence, y développer la vitalité et la prospérité dans une perspective de développement durable, et ce, en concertation avec l'ensemble des acteurs des territoires au Québec. Occuper le territoire de façon dynamique, c'est peut-être optimiser le cadre de vie, le milieu de vie et le niveau de vie que l'on y retrouve. »

*Robert Sauvé*

CONFÉRENCE PRONONCÉE LE 3 JUIN 2009 DANS LE CADRE DE LA RENCONTRE  
DES ORGANISATIONS NATIONALES SUR L'OCCUPATION DES TERRITOIRES

## 6. Des leviers pour faire la différence

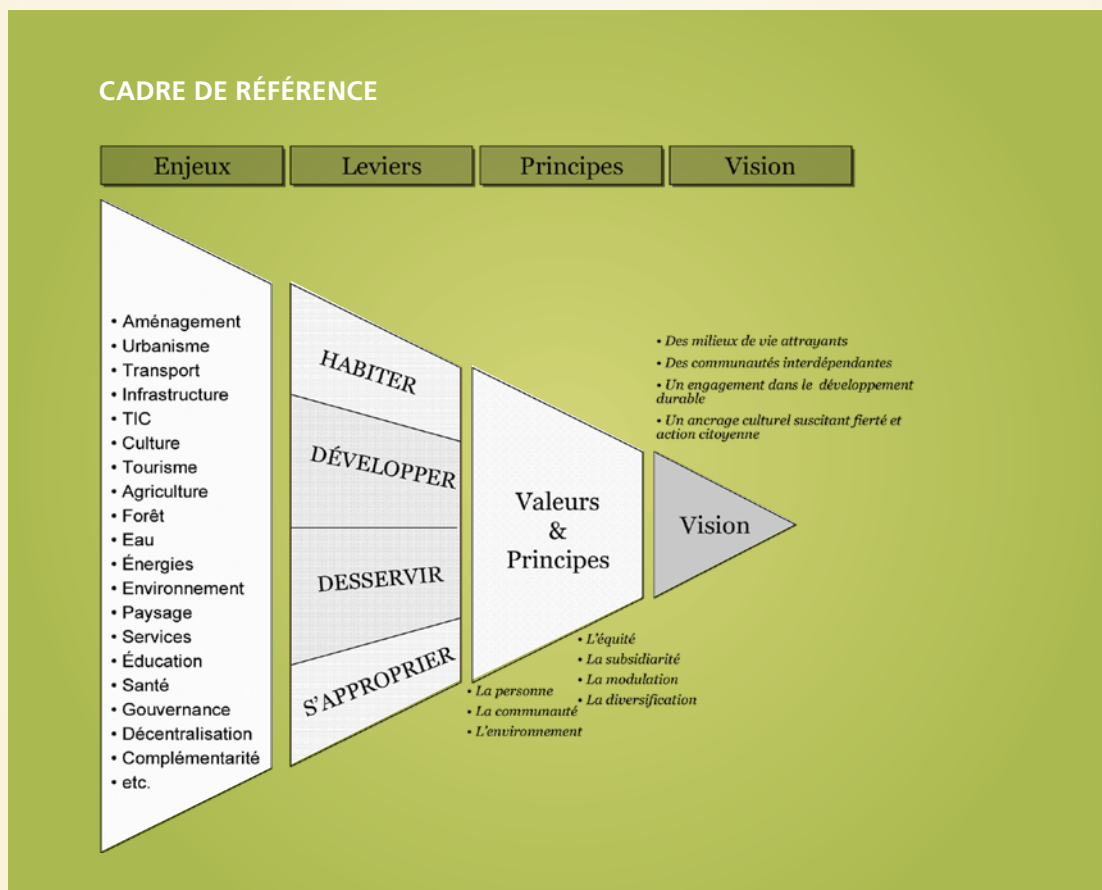
Au cours des dix ou quinze prochaines années, des choix importants devront se faire dans plusieurs domaines. Comment la perspective de l'occupation des territoires pourrait-elle aider à maximiser la contribution de chacun de ceux-ci et générer des retombées pour les communautés?

Les enjeux soulevés par l'occupation des territoires touchent un nombre impressionnant de domaines : aménagement, urbanisme, transport, infrastructure, agriculture, forêt, eau, environnement, services, culture, tourisme, etc. Il est possible toutefois d'aborder ces enjeux de façon globale et cohérente par le biais de quatre grands leviers qui représentent les piliers de l'occupation des territoires.

Il s'agit :

- i) d'habiter les territoires;
- ii) de les développer;
- iii) de les desservir;
- iv) de se les approprier.

**Le diagramme qui suit présente la logique globale pour aborder un ensemble d'enjeux dans l'optique d'une vision d'occupation des territoires.**



Ces quatre piliers permettent de dégager **quatre grandes orientations** :

- i) **Habiter les territoires** en favorisant l'engagement des communautés dans l'aménagement écologique et dans l'amélioration du cadre de vie des citoyens.
- ii) **Développer les territoires** en privilégiant une approche qui leur est propre, renforçant les capacités des communautés à innover, à prendre en charge leur développement durable pour saisir les perspectives de l'économie verte et du savoir.
- iii) **Desservir les territoires** en accompagnant les communautés à entreprendre un virage majeur en matière de transport et en assurant à leurs citoyens une desserte suffisante en technologie et en services.
- iv) **S'approprier les territoires** en puisant dans la culture, en valorisant l'information locale et la connaissance des territoires et en renforçant la maîtrise des leviers de développement.

Plusieurs **propositions** sont identifiées à la page suivante pour traduire ces orientations par des actions.

## Questions de consultation

### QUESTION 4A :

Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?

### QUESTION 4B :

Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?

### QUESTION 4C :

La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

# 7. Les propositions

## ORIENTATION 1 :

### Habiter

Favoriser l'engagement des communautés dans l'aménagement écologique et dans l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

## PROPOSITIONS :

L'attractivité des territoires repose sur la capacité des communautés à aménager un cadre de vie dynamique culturellement, soucieux de la santé et de l'environnement. Pour ce faire, des leviers sont à la portée de main des villes et des collectivités territoriales qui désirent s'engager résolument dans le développement durable de leur milieu.

### SUR LE PLAN DE L'AMÉNAGEMENT :

- Freiner l'étalement des grands centres urbains et limiter les développements commerciaux reposant sur l'utilisation de l'automobile comme unique moyen de transport;
- Inciter l'adoption de plans d'urbanisme axés sur la densification et la proximité des services;
- Encourager la préservation de la signature architecturale locale et des noyaux villageois, notamment par une harmonisation des nouveaux bâtiments institutionnels.

### SUR LE PLAN DE L'HABITAT :

- Adopter des normes de construction plus engageantes en matière d'efficacité énergétique;
- Inciter à la rénovation du parc immobilier vieillissant et encourager la réhabilitation et la reconversion des bâtiments ayant une valeur patrimoniale;
- Favoriser le recours aux matériaux québécois écologiques (bois notamment).

« Ces maisons du XIXe siècle étaient incroyablement bien pensées. Connaître leurs caractéristiques, c'était comprendre le développement durable avant le temps. Elles obtiendraient sûrement la certification LEED platine. Parce que tous les matériaux utilisés provenaient du territoire immédiat. Elles étaient presque toutes en bois et utilisaient un minimum d'énergie, du bois pour le chauffage, un peu d'huile pour les lampes. L'eau provenait d'un puits pompé manuellement. »

*Pierre Thibault*

CONFÉRENCE PRONONCÉE LE 4 JUIN 2009 DANS LE CADRE DE L'ATELIER DE RÉFLEXION SUR L'OCCUPATION DES TERRITOIRES « HABITAT, CULTURE ET INFORMATION ».

### SUR LE PLAN DE L'ATTRACTIVITÉ :

- Encourager les communautés dans leurs efforts d'amélioration du cadre de vie (politique familiale, loisirs, culture, etc.).

## ORIENTATION 2 :

### Développer

Privilégier une approche de développement axée sur les territoires, renforçant les capacités des communautés à innover, à prendre en charge leur propre développement durable pour saisir les perspectives de l'économie verte et du savoir.

## PROPOSITIONS

Imaginer le développement des territoires dans un contexte marqué par les changements climatiques, les nouvelles énergies et les défis de la mondialisation fait ressortir les avantages indéniables du Québec en ces matières. L'exercice montre également les efforts à fournir en matière d'innovation, de recherche et de formation pour améliorer la productivité à long terme.

### SUR LE PLAN DE L'ÉCONOMIE :

- Exploiter le potentiel du label vert des produits fabriqués au Québec grâce à l'énergie propre pour se positionner sur les marchés internationaux;
- Encourager la transformation locale et la mise en valeur des terroirs (entreprises artisanales, appellations, mise en marché);
- Mettre en valeur les circuits courts et encourager l'adoption de politiques d'achats des produits québécois par le gouvernement, par les collectivités et les institutions.

### SUR LE PLAN DES ÉNERGIES :

- À l'échelle nationale, adopter une stratégie cohérente et inclusive des différentes énergies propres, qui tienne compte des potentiels diversifiés des territoires et de l'importance de ces potentiels énergétiques comme levier de développement pour les dits territoires;
- Encourager le développement à long terme des énergies renouvelables à fort potentiel, dans un contexte où la structure des prix de l'énergie est peu incitative à leur déploiement;
- Encourager la substitution du pétrole dans le transport (combustibles renouvelables, hydrogène, transport électrifié) et l'abandon du mazout et du gaz naturel pour le chauffage des édifices;
- Exploiter le potentiel de devenir chef de file pour ce qui est des normes d'efficacité énergétique pour les transports, la construction et les produits consommant de l'énergie;
- Encourager les partenariats et les projets

communautaires exploitant des sources d'énergie propres et à proximité (exemple: éolien communautaire, biogaz des sites d'enfouissement pour produire l'électricité, chauffage d'un réseau local à la biomasse impliquant école, hôpital, institution, municipalité).

### SUR LE PLAN DE L'INNOVATION :

- Valoriser au sens large l'innovation dans les territoires (sociale, culturelle, économique, organisationnelle, technologique);
- Encourager l'articulation entre l'université et la communauté, en misant sur les territoires comme des laboratoires de développement durable (ressources, changements climatiques, transports, agriculture, aménagement, etc.);
- Inciter les institutions d'éducation à investir leur mandat de service à la collectivité en encourageant des partenariats (commission scolaire cégep, université, communauté, CLD, etc.).

### SUR LE PLAN DE LA MAIN-D'ŒUVRE :

- Encourager l'emploi et le développement des compétences dans les industries vertes (recyclage, énergies, efficacité énergétique);
- Encourager la relève et le rachat d'entreprises (mesures fiscales);
- Faciliter le maintien ou le retour en emploi des personnes de 65 ans et plus;
- Encourager l'immigration académique, particulièrement dans les régions subissant une décroissance démographique.

## ORIENTATION 3 :

### Desservir

Accompagner les communautés à entreprendre un virage majeur en matière de transport et assurer à leurs citoyens une desserte suffisante en technologie et en services

## PROPOSITIONS

La desserte est un autre pilier incontournable de l'avenir des territoires. Elle doit miser sur un virage vers les transports collectifs, une plus grande accessibilité aux technologies de l'information et un panier de services accessibles pour les communautés.

### SUR LE PLAN DES TRANSPORTS :

- Concevoir la planification des grands projets de transport (TGV Québec-Windsor ou autres) dans un cadre national pour maximiser les retombées de ces projets dans l'ensemble des territoires et pour optimiser les synergies intermodales;
- Accélérer le rythme de croissance du transport collectif partout sur le territoire :
  - en supportant de grandes villes (CMM, CMQ, et les villes de Sherbrooke, Trois-Rivières, Saguenay, Gatineau en liaison avec Ottawa) dans les projets de transport en commun;
  - en supportant les MRC dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans pour améliorer les transports collectifs et leur intégration aux schémas d'aménagement.
- Accompagner les efforts des villes et des régions en mobilisant notamment l'expertise mondialement reconnue de leaders québécois (Bombardier) pour envisager des solutions novatrices et adaptées à la réalité territoriale du Québec;
- Soutenir en région le développement de l'offre de transport intégrée, incluant le transport adapté (vieillesse), le transport partagé, scolaire, taxi-bus, etc.;
- Inciter les administrations publiques, les institutions et les municipalités à montrer l'exemple par des mesures de diminution de la consommation de carburant fossile et le recours aux véhicules électrifiés et aux biocarburants faits au Québec;

- Favoriser autant que possible, l'utilisation de moyens de transport vert pour l'acheminement des matières premières (trains, voie maritime);
- Favoriser les circuits courts dans le secteur alimentaire notamment, pour réduire le nombre de kilomètres parcourus par les aliments.

### SUR LE PLAN DE LA CONNECTIVITÉ :

- Assurer et accélérer le déploiement d'Internet à haute vitesse et de la téléphonie numérique sur l'ensemble des territoires;
- Favoriser les usages innovants des nouvelles technologies en matière de santé, d'éducation et de formation continue notamment.

### SUR LE PLAN DES SERVICES PUBLICS :

- Assurer un accès adéquat et équitable aux services publics (santé, école, services sociaux);
- Remédier à la pénurie de médecins et améliorer l'offre de services adaptés aux personnes âgées dans leur communauté;
- Encourager la prise en charge collective visant le maintien des services de proximité (coopérative, OBNL).

## ORIENTATION 4 :

### S'approprier

Se réapproprier collectivement nos territoires en puisant dans la culture, en valorisant l'information locale et la connaissance des territoires et en renforçant la maîtrise des leviers de développement.

## PROPOSITIONS

L'avenir des territoires est également tributaire d'une certaine réappropriation par les citoyens de ces territoires. Cette réappropriation passe par une valorisation de l'information régionale, par l'effet catalyseur de la culture, tant pour le développement des territoires que pour le rapprochement entre les mondes urbains et ruraux. Cet avenir doit pouvoir compter sur des leviers de développement à l'échelle locale et régionale, leviers que les citoyens feront leurs.

### SUR LE PLAN DE LA CULTURE :

- Encourager le rapprochement entre les régions, entre le monde rural et le monde urbain, par le truchement de la culture et la connaissance des territoires;
- Favoriser l'accessibilité à la culture partout sur le territoire en encourageant la circulation des œuvres et la diffusion locale;
- Valoriser les terroirs, les savoir-faire locaux et le climat de créativité dans les communautés par le biais de la culture;
- Promouvoir l'apport de la culture et des artistes dans l'innovation sociale et poser un regard neuf sur les potentiels des territoires (services, paysage, environnement, participation citoyenne, etc.).

### SUR LE PLAN DE L'INFORMATION LOCALE ET RÉGIONALE :

- Revoir le rôle des diffuseurs publics dans la valorisation de l'information régionale;
- Renforcer les capacités des médias communautaires et locaux, par le biais de la formation;
- Encourager l'innovation et les initiatives mobilisant de nouveaux partenariats pour la production et la diffusion de l'information (exemple : partenariat national-local entre un diffuseur public et des médias communautaires dans les régions, partenariat région-université-Cégep, etc.);
- Explorer des voies visant à valoriser l'information régionale dans les nouveaux médias.

### VAL-DAVID :

#### L'ARTISTE, LA COMMUNAUTÉ ET L'ÉPICERIE

Les artistes ont cette aptitude d'utiliser leur regard pour concevoir, ou rêver un monde différent. Ils ont aussi la capacité de visualiser et de réaliser ces rêves. Face à l'éventualité de la relocalisation de l'épicerie Métro du village en bordure d'une grande route, René Derouin a imaginé un Métro-Vert. Un bâtiment écologique, situé au cœur de la communauté, orné d'une grande murale qui s'intègre à l'architecture, qui elle-même s'intègre aux diverses saisons. Les choses déboulent : le propriétaire est emballé par l'idée, l'urbaniste du village donne son aval et la population, suite à une consultation publique où la maquette du projet a été présentée, cautionne avec enthousiasme l'idée de l'artiste. Une fois terminé au printemps 2010, le nouveau Métro-Vert de Val-David, imaginé par un artiste-citoyen, signalera à tous que le village a choisi de développer un modèle de communauté différent, où cohabitent culture, économie et environnement

### SUR LE PLAN DE LA GOUVERNANCE :

- Favoriser l'appropriation des ressources par les communautés (forêts de proximité, propriété des terres agricoles, préservation de la richesse en eau, etc.);
- Favoriser la prise en charge locale de nouveaux leviers de développement (énergie, transport, environnement, aménagement);
- Accompagner les communautés par de nouveaux moyens diversifiés (taxe sur le carbone, Fonds vert).

## Questions de consultation

Sur chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

**QUESTION 5A :**

Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?

**QUESTION 5B :**

Quelle proposition est la plus importante?

**QUESTION 5C :**

À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, ou différemment, pour contribuer?

---

# LISTE DES ORGANISATIONS NATIONALES PRENANT PART À LA DÉMARCHE

Les organisations présentes à la rencontre des leaders le 4 juin 2009 sont les suivantes :

1. Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL)
2. Association des centres locaux de développement (ACLDQ)
3. Chantier de l'économie sociale
4. Confédération des syndicats nationaux (CSN)
5. Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ)
6. Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)
7. Culture Montréal
8. Mouvement Desjardins
9. Fédération des cégeps
10. Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)
11. Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
12. Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)
13. Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF)
14. Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)
15. La Coop fédérée
16. Nature Québec
17. Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec (RESAM)
18. Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ)
19. Solidarité rurale du Québec (SRQ)
20. Union des municipalités du Québec (UMQ)
21. Union des producteurs agricoles (UPA)
22. Ville de Montréal

*Les représentants de ces organisations ont participé à l'un ou l'autre des six ateliers et rencontres de travail à l'automne 2009. La Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec ainsi que Culture pour tous ont également participé à certaines rencontres.*

## QUELQUES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Assemblée nationale (2006). Loi sur le développement durable. Projet de loi no 118. [En ligne]. Éditeur officiel du Québec, 20 p. <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2006C3F.PDF>
- Bernard, Arcand et al. (2007). Territoires : le Québec : habitat, ressources et imaginaire. Sous la direction de Marie-Charlotte De Koninck, Éditions MultiMondes : Musée de la civilisation, Québec, 139 p.
- Équiterre (2009). Pour un Québec libéré du pétrole en 2030. [En ligne]. Québec, 68 p. [http://www.equiterre.org/docs/Document\\_petroleoct13.pdf](http://www.equiterre.org/docs/Document_petroleoct13.pdf)
- États généraux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme (2006). Énoncé final « Le Québec de 2026 ». [En ligne]. 4 p. <http://www.aarq.qc.ca/admin/Fichiers/enoncefinale.pdf>
- Fédération québécoise des municipalités (2008). Pour une politique d'occupation dynamique du territoire fondée sur l'autonomie administrative et financière des collectivités territoriales. [En ligne]. 47 p. [http://www.fqm.ca/documents/memoire\\_occupation\\_dynamique\\_territoire.pdf](http://www.fqm.ca/documents/memoire_occupation_dynamique_territoire.pdf)
- MAMROT (2008). Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées. [En ligne]. 42 p. [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/publications/dossiers/devitalisees/plan\\_action\\_mun\\_devitalisees.pdf](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/publications/dossiers/devitalisees/plan_action_mun_devitalisees.pdf)
- Mousseau, Normand (2009). L'avenir du Québec passe par l'indépendance énergétique. Éditions MultiMondes, Québec, 188 p.
- Solidarité rurale du Québec (2009). L'occupation des territoires un enjeu de société. Rapport de la Rencontre des organisations nationales 3 et 4 juin 2009, Beaupré. [En ligne]. 32 p. [http://www.ruralite.qc.ca/fichiers/ot/fichiers/Compte-rendu\\_3et4\\_final.pdf](http://www.ruralite.qc.ca/fichiers/ot/fichiers/Compte-rendu_3et4_final.pdf)
- Union des municipalités du Québec (2007). Plan d'action pour l'occupation de tout le territoire québécois : pour un avenir viable de l'ensemble du territoire. [En ligne]. 22 p. [http://www.umq.qc.ca/caucus/publications\\_caucus/ml\\_occupation\\_territoire\\_plan\\_janvier07.PDF](http://www.umq.qc.ca/caucus/publications_caucus/ml_occupation_territoire_plan_janvier07.PDF)

## AIDE-MÉMOIRE

### POUR PARTICIPER :

Il faut répondre aux **questions de consultation** en utilisant le formulaire disponible sur le site Web : [www.territoires.qc.ca](http://www.territoires.qc.ca)

Une fois rempli, le **formulaire** doit être acheminé par courriel à l'adresse : [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca)

### LES DATES À RETENIR :

Consultation : **22 janvier au 8 mars 2010**

Conférence nationale sur l'avenir des territoires : **21 et 22 avril 2010**

### POUR INFORMATION :

Site Web de la consultation : [www.territoires.qc.ca](http://www.territoires.qc.ca)

Courriel : [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca)

Téléphone : **(819) 293-6825**



SOLIDARITÉ  
RURALE  
DU QUÉBEC

INSTANCE-CONSEIL  
DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

### SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC

85, rue Notre-Dame

Bureau 204

Nicolet (Québec) J3T 1V8

Tél. : 819 293-6825

Télec. : 819 293-4181

[srq@solidarite-rurale.qc.ca](mailto:srq@solidarite-rurale.qc.ca)